

DSN - Affectation d'un N° de référence manquant

Depuis le mois de janvier 2021, les problèmes de communication avec net-entreprises sont plus courants.

Cette fiche technique vous guide dans les manipulations à effectuer pour affecter manuellement un numéro de référence à un fichier DSN pour lequel le transfert en mode Machine to Machine a été interrompu. Les bilans peuvent ainsi être tout de même automatiquement intégrés dans sPAIEctacle.

Les utilisateurs de la version 7.3.7 de sPAIEctacle ont dans ce cas une erreur 17 ou une erreur 42.

Les utilisateurs de la version 7.3.7 r1 ont une erreur plus explicite qui signale :

Le fichier DSN a bien été déposé mais une erreur s'est produite dans la récupération des fichiers retours. Il convient de faire une DSN annule et remplace si la date d'exigibilité le permet. Sinon, vous devez suivre la procédure décrite ici.

Afin de nous aider à traiter cette problématique avec net-entreprises, merci de nous adresser un mail à support@ghs.fr nous indiquant la date et l'heure du dépôt qui a posé problème.

Lorsque ce problème intervient, le fichier est bien transmis sur net-entreprises. Pour autant, l'échange étant incomplet, le fichier DSN n'est pas noté comme transmis dans sPAIEctacle.

Jusqu'à la veille de la date d'échéance DSN, nous vous encourageons à générer et transmettre une DSN annule et remplace.

Si la date d'exigibilité ne permet plus la transmission d'une DSN annule et remplace, il convient de suivre les manipulations de cette fiche. Elles permettent de rétablir le lien entre le fichier enregistré par net-entreprises et celui stocké dans sPAIEctacle. Les différents comptes-rendus disponibles pourront alors comme d'habitude, être intégrés dans sPAIEctacle.

1. Installation de la version 7.3.7 r1

Pour suivre cette fiche technique, il est impératif d'avoir au préalable installé la version 7.3.7 r1.

Cette version de sPAIEctacle a été mise en ligne le 01/04/21, spécifiquement pour permettre les manipulations décrites.

La version 7.3.7 r1 est disponible dans l'espace *Téléchargements* de votre Espace Clients. Elle ne nécessite aucun code de mise à jour.

<https://www.ghs.fr/espace-clients/telechargement-spaiectacle/>

2. Identification du N° de référence sur net-entreprises

Le numéro de référence de votre fichier DSN doit être copié depuis le tableau de bord DSN de net-entreprises.

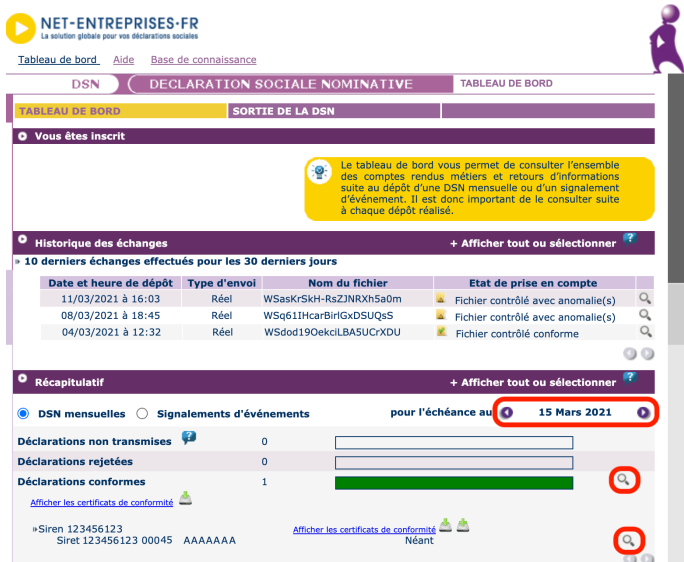
Il convient donc dans un premier temps de vous connecter manuellement au compte net-entreprises sur lequel son transmises vos DSN.



Cliquer sur "DSN régime général" pour accéder au tableau de bord DSN.

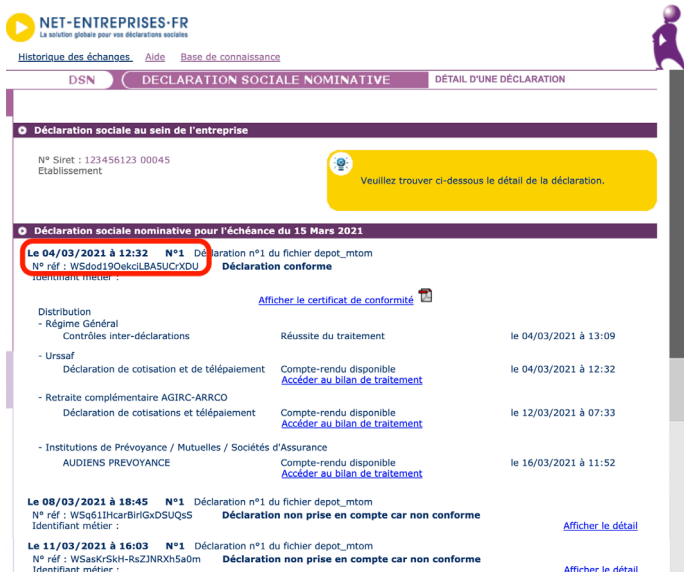


Lorsque vous n'avez que peu de fichiers déposés, le numéro de référence est directement accessible dans l'*Historique des échanges*. Il s'agit de la chaîne de caractères affichée dans la colonne *Nom du fichier*.



Lorsque l'*Historique des échanges* est plus dense, vous pouvez effectuer une recherche ou utiliser les outils de navigation de la zone *Récapitulatif*.

- Sélectionnez par exemple l'échéance à l'aide des flèches de navigation (ici le 15 mars 2021 pour la DSN de février)
- Cliquer sur la loupe en fin de ligne "Déclarations conformes" pour afficher les déclarations
- Cliquer sur la loupe à la fin de la ligne correspondant à l'établissement sur lequel vous travaillez

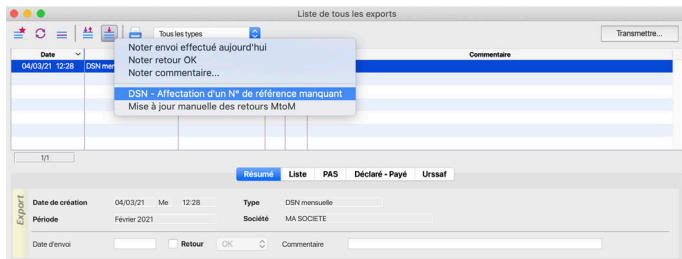



Le numéro de référence est indiqué en en-tête de la liste des compte-rendus, il convient de sélectionner le numéro et le copier.

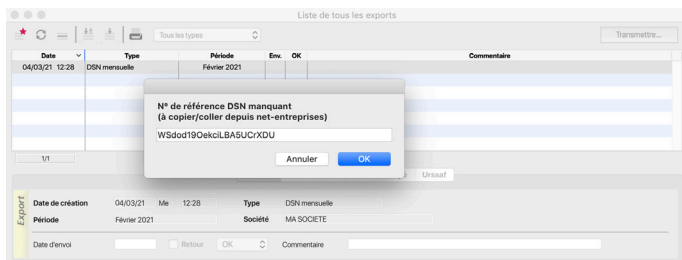
Vous pouvez vous assurer qu'il s'agit bien du fichier sélectionné dans sPAIEctacle, en vérifiant que la date de transmission (indiquée sur net-entreprises) est cohérente avec la date de création du fichier DSN (indiquée dans sPAIEctacle).

3. Affectation du N° de référence au fichier DSN dans sPAIEctacle

Une fois copié sur net-entreprises, le numéro de référence doit être affecté au fichier DSN dans sPAIEctacle.



- Menu *Etats* > *Gestion des exports*
- Sélectionner la DSN pour laquelle le transfert MtoM a été interrompu
- Cliquer sur l'icône de *Mise à jour*  et choisir *DSN - Affectation du N° de référence manquant*



- Coller le numéro de référence dans la zone de saisie
- Valider par *OK*

En fonction des situations, sPAIEctacle affiche alors une alerte ou télécharge les compte-rendus :

- Si le certificat de conformité n'est pas disponible, une alerte vous signale :
"Le certificat de conformité est non disponible, veuillez réessayer ultérieurement."
 Il convient d'attendre la mise à disposition du certificat de conformité et recommencer l'opération du point 3.
- Si le certificat de conformité est disponible mais est incohérent avec le fichier sélectionné, une alerte vous signale :
"Incohérence entre l'IDflux saisi et le fichier déposé sur net-entreprises. L'import de l'IDflux est impossible."
 Le fichier sélectionné ne correspond pas à l'identifiant copié sur net-entreprises. Il convient de recommencer la recherche du point 2.
- Si le certificat de conformité est disponible et cohérent avec le fichier,
 les différents compte-rendus disponibles sont intégrés dans sPAIEctacle (onglet *Tableau de bord*).